

## **LA FRANCOPHONIE OCÉANIENNE**

La Francophonie océanienne, qui rassemble quelques poussières de l'ancien empire français et un ancien condominium franco-britannique, se compose d'îles de niveaux de développement disparates. Ainsi s'étendent, sur plusieurs millions de kilomètres carrés d'océan, les trois outre-mer français et la République du Vanuatu. Ils totalisent une population de 435 000 habitants francophones ou partiellement francophones. Cet État et ces territoires sont toujours marqués par la période coloniale européenne et sont aujourd'hui confrontés à des contraintes de développement qui s'inscrivent dans les dialectiques actuelles de la mondialisation et de la régionalisation. Les données géopolitiques et géo-économiques, notamment liées à l'insularité, l'iléité et les influences complexes des réseaux et des flux des puissances extérieures rendent difficile l'émergence d'une solidarité francophone.

Dans ce contexte, les francophones océaniens peuvent-ils contribuer à une expansion du français dans une zone géographique où ils sont minoritaires ? Peuvent-ils participer au développement de la République du Vanuatu qui compte parmi les États les plus pauvres du monde ? D'une façon plus générale, une communauté linguistique géographiquement et économiquement éclatée peut-elle être porteuse de développement ?

### **Le faible poids démographique et économique des francophones océaniens**

L'Océanie insulaire s'entend ici comme comprenant les îles de la Micronésie, de la Polynésie et de la Mélanésie (fig. 1). L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée/Papua, en raison de leurs caractéristiques continentales, ethniques et économiques, sont donc exclues. La fragmentation de cette région est extrême puisque ces petites îles et archipels

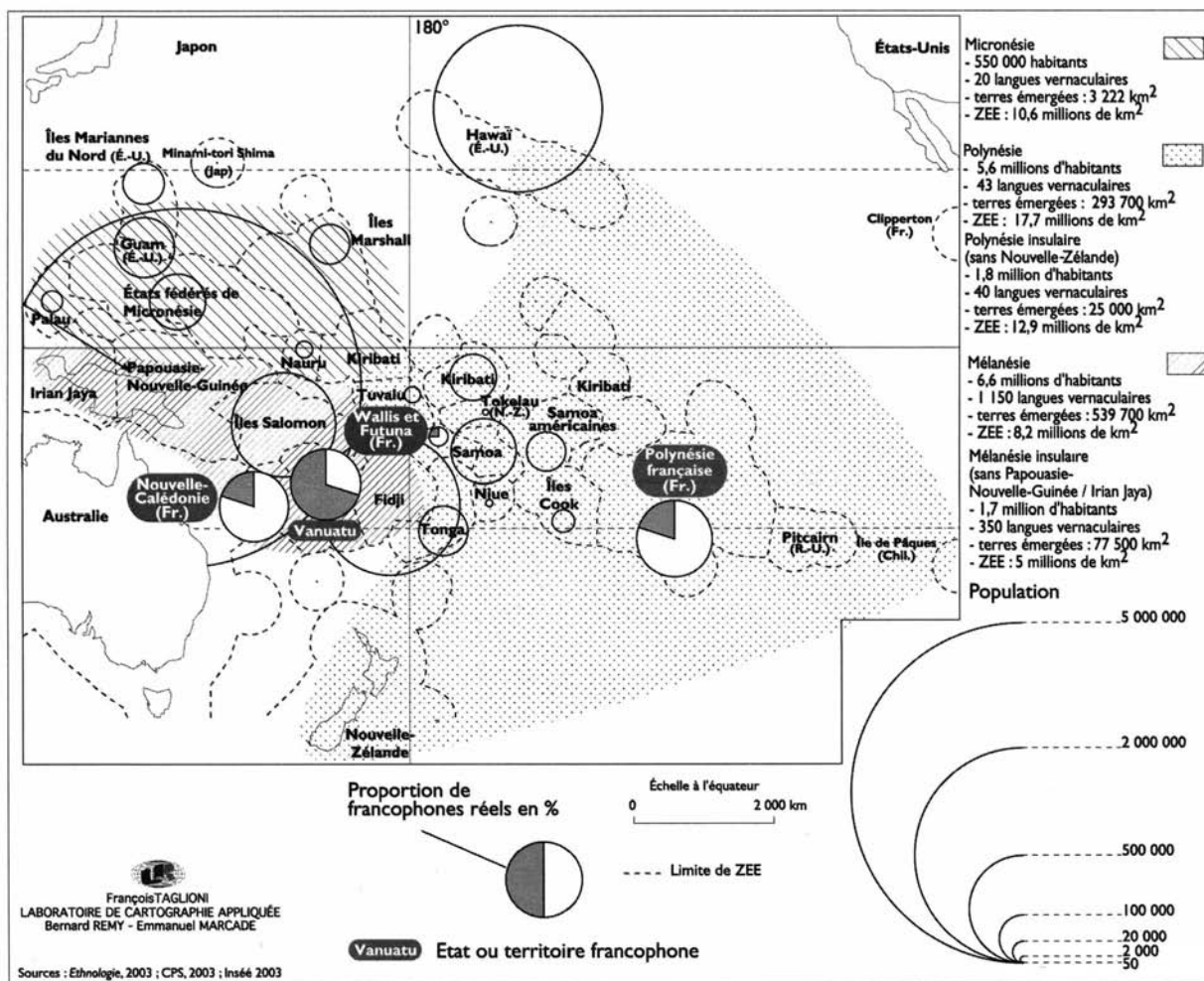


Figure 1. Les États et territoires acteurs de la francophonie dans l'Océanie insulaire

sont dispersés sur une superficie maritime de 30 millions de kilomètres carrés pour seulement 106 000 kilomètres carrés de terres émergées (0,4 %). Cet émiettement est considérable puisque la dilution est équivalente à la dissémination de l'Islande dans l'Océanie insulaire ! La population totale de cet ensemble est de 4,1 millions d'habitants qui se répartissent pour 43 % en Mélanésie, pour 44 % en Polynésie et pour 13 % en Micronésie.

Dans cette Océanie insulaire, les acteurs de la francophonie (fig. 1 et 2) sont au nombre de quatre : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Vanuatu et Wallis-et-Futuna. Ce sont donc environ 435 000 personnes qui utilisent quotidiennement le français (fig. 2) ; c'est-à-dire, une faible part de la population de l'Océanie insulaire (11 %). L'éparpillement sur plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés, leur éloignement topographique combiné avec des distances-temps et des distances-coûts élevées ne participent pas à la cohésion et à l'expansion de ces groupes francophones.

Dans ces mondes autochtones, ce sont avant tout plusieurs dizaines de langues vernaculaires qui rythment le quotidien des locuteurs. C'est sans doute une des différences majeures entre les îles du Pacifique habitées depuis des millénaires et celles vides d'autochtones à l'arrivée des premiers colons. Pour ces dernières, on pense notamment à la Réunion et à Maurice ou encore aux îles des Petites Antilles qui furent « vidées » de leurs autochtones. Pour ces îles, il n'y avait donc pas, ou plus, de langues vernaculaires, alors que, pour le seul groupe des francophones océaniens, on dénombre 29 langues mélanésiennes en Nouvelle-Calédonie, 5 langues polynésiennes en Polynésie française et 109 langues mélanésiennes pour le Vanuatu. Au demeurant, l'aire austronésienne orientale insulaire (Mélanésie, Micronésie et Polynésie) concentre 7 % des 6 700 langues environ parlées dans le monde (Grimes, 2003) pour une population totale de 4,1 millions d'habitants, soit moins de 0,1 % de la population mondiale.

	Statut institutionnel	Population 2002	Francophones réels (nombre et %)	Principales langues
Nouvelle-Calédonie	Outre-mer français	206 000	164 800 (80 %)	français*, wallisien, javanais, tahitien ainsi que 29 langues mélanésiennes <sup>2</sup>
Polynésie française		245 500	196 400 (80 %)	français*, chinois (hakka) ainsi que 6 langues polynésiennes <sup>3</sup>
Wallis-et-Futuna		15 000	11 250 (75 %)	français*, wallisien, futunien
Vanuatu	République indépendante (1980)	210 000	63 000 (30 %)	français*, anglais*, bichelamar* ainsi que 109 langues mélanésiennes <sup>4</sup>
Total	/	676 500	435 450 (64 %)	/
Océanie insulaire <sup>1</sup>	/	4 106 000	435 450 (11 %)	anglais

\* langue officielle.

1. Telle que définie précédemment.

2. D'après l'ITSEE, 2003. La plus répandue est le drehu, parlée par 12 000 personnes à Lifou, le nengone (6 500 locuteurs à Maré) et le paici (5 500 locuteurs dans le centre de Grande Terre).

3. Par nombre décroissant de locuteurs : tahitien (qui est la langue la plus répandue), paumotu, marquisiennes (plusieurs dialectes), tubuai-rurutu (plusieurs dialectes), mangarévien et rapan.

4. Le nombre de langues vernaculaires au Vanuatu varie suivant les auteurs. On retiendra le nombre de 109 langues vivantes (Grimes, 2003).

Sources : GRIMES B. (éd.), 2003 ; TÊTU M. (dir.), 2003 ; TÊTU M., 1997.

Figure 2. La francophonie dans le bassin india-océanique en 2003

## Des locuteurs réels à géométrie variable

Au-delà de ces quelques chiffres et des différents statuts officiels, les situations vis-à-vis de la langue française sont variables dans l'Océanie insulaire. L'histoire (rôle du peuplement et de la colonisation) et l'insularité (Taglioni, 2003a) apportent des facteurs d'explication de la répartition des francophones réels (fig. 1). On peut établir une typologie succincte de la place du français au sein de la francophonie océanienne.

### *Langue nationale, mais pas maternelle : entre 75 et 80% de francophones réels*

En Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna, le français, bien que langue nationale, n'est pas la langue maternelle. Plusieurs dizaines de langues austronésiennes, principalement mélanésiennes et polynésiennes, sont les langues vernaculaires de tous les jours<sup>1</sup>, alors que le français est la langue administrative et d'enseignement. Au demeurant, la situation est semblable dans les outre-mer français qui possèdent tous leur créole et leurs langues vernaculaires. Ce constat renvoie aux réalités historiques, culturelles, et géographiques d'une République française dont plus de 4 % de la population vit dans les outre-mer répartis sur toutes les latitudes et sur trois océans. L'éloignement, la dispersion géographique et les identités multiples de ces espaces ne facilitent pas la cohésion de l'État-nation et de la langue nationale.

Néanmoins, ces trois outre-mer français bénéficient globalement de conditions de développement humain tout à fait convenables qui sont garantes d'une bonne diffusion de la scolarisation, de l'éducation, des volets sociaux et du bon fonctionnement des institutions démocratiques. Ainsi, espérance de vie, mortalité infantile, alphabétisation des adultes ou encore PNB par habitant (fig. 3) sont le reflet de sociétés qui, bien que globalement en deçà des performances de la France métropolitaine, sont néanmoins enviables pour la plupart des pays de l'Océanie insulaire et plus encore des pays en développement dans le monde. Une nuance est à noter pour Wallis-et-Futuna qui présentent des handicaps structurels à leur développement. Pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie, on est proche des « standards » de développement de la métropole française.

	Espérance de vie en années	Mortalité infantile ‰	Alphabétisation des adultes %	Accroissement naturel ‰	PNB habitant ppa 2001
<b>Polynésie française</b>	74	7	98	1,5	28 000
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	73	7	91	1,4	25 000
<b>Wallis-et-Futuna</b>	72	14	80	2	10 000
<b>Vanuatu</b>	66	45	54	2,5	3 200

Sources : PNUD, 2003 ; ITSEE, 2004 ; STSEE 2004, ISPF 2004, INED 2003

Figure 3. *Quelques données sur la population océanienne francophone en 2003 classées en fonction de l'espérance de vie*

Pour autant, l'avenir, par exemple, de la Nouvelle-Calédonie est toujours marqué par l'incertitude de son devenir institutionnel. À ce titre, la langue française devient un enjeu politique dans cette société bipolaire superposant une

communauté autochtone et une communauté de néorésidents dont l'arrivée remonte néanmoins souvent à plusieurs générations. Les 29 langues vernaculaires ne le démentent pas. On y trouve (fig. 4) un groupe autochtone constitué de Mélanésiens (44 %) et un groupe européen (34 %) où l'on distingue les « caldoches » (environ les deux tiers), descendants des colons français du XIX<sup>e</sup> siècle, des « métropolitains » (environ un tiers) de passage ou installés depuis une génération. On observe une répartition, pour ne pas dire une ségrégation spatiale entre les deux groupes. Les Mélanésiens sont majoritaires dans la province nord et dans les îles Loyauté. Les Européens sont concentrés à Nouméa. Le troisième groupe est composé de Polynésiens (Wallisiens, Futuniens et Tahitiens) et d'Asiatiques du Sud-Est arrivés depuis les années 1960 (boom du nickel) pour satisfaire à la demande de main-d'œuvre dans les mines de nickel et dans les travaux publics. Les trois groupes, dont aucun n'est majoritaire, sont très largement christianisés (90 %).

Communautés ethniques				Communautés religieuses		
Mélanésiens %	Européens %	Polynésiens <sup>1</sup> %	Autres <sup>2</sup> %	Catholiques %	Protestants %	autres %
44	34	12	10	60	30	10

Source : diverses sur la base de rapports de l'ITSEE

1. Cette catégorie regroupe des Wallisiens (9 %) et des Tahitiens (3 %).

2. Cette catégorie regroupe principalement des Indonésiens, des Vietnamiens et des Ni-Vanuatu.

Figure 4. La répartition de la population de Nouvelle-Calédonie en fonction des communautés ethniques et religieuses

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie est parsemée d'épisodes sanglants, signes de la résistance kanake face à ce qu'il faut bien appeler l'oppression française (spoliation des terres, révoltes kanakes réprimées dans le sang en 1878, statut de l'indigénat en 1887 avec délimitation de réserves, encouragements à la migration blanche et polynésienne pour contrebalancer la supériorité numérique des Kanaks). La formalisation des revendications kanakes est la création en août 1984 du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) qui réclame pour le moins l'autodétermination du peuple kanak. En dépit des événements douloureux et dramatiques de 1988, les accords de Matignon la même année et celui de Nouméa en 1998 sont les garants, semble-t-il, d'une évolution politique qui fait grande place à la démocratie. Les échéances et les enjeux sont maintenant définis et la démographie va avoir un grand mot à dire : « la loi du nombre » (David *et alii*, 1999, p. 15-34) va parler. L'équation ethnique actuelle ne donne aucune majorité absolue à un groupe : ce sont les Polynésiens qui peuvent faire la différence lors du prochain scrutin d'autodétermination, entre 2014 et 2018, en vue de l'indépendance ou du *statu quo*. À ce propos, les Wallisiens et Futuniens, aujourd'hui plus nombreux en Nouvelle-Calédonie que dans leurs territoires d'origine, apporteront sans doute un vote décisif.

### **Langue seconde : environ 30% de francophones réels**

La Constitution du Vanuatu consigne le français comme l'une des trois langues officielles avec l'anglais et le bichlamar. Néanmoins, le français n'est employé que par une minorité de locuteurs, environ 30 %. Le français est donc une langue seconde. L'extraordinaire variété des langues à racines austronésiennes, principalement mélanésiennes, parlées au Vanuatu le désigne comme le pays ayant le plus grand indice de diversité linguistique au monde. Il faut imaginer que certaines langues comme le lore diakarkar (parlé dans l'est de l'île Santo) ou le tambolato (parlé dans l'ouest de Santo) ou encore le hiw (sur

les îles Torres) ne sont usitées que par quelques locuteurs. Certaines deviendront des langues mortes à court terme; c'est sans doute déjà le cas du maragaus ou du nasarian (langues du centre de l'île de Malakula).

Le bichlamar, qui est en fait un créole de base lexicale anglaise et non pas une langue mélanésienne, demeure la langue parlée par excellence. Néanmoins, tout comme avec les créoles des DOM français, le bichlamar ne possède toujours pas une orthographe et une grammaire reconnues de tous. Il est ainsi cantonné à un rôle de langue parlée et fort peu écrite. C'est à l'anglais, et plus marginalement au français, d'assumer la diffusion de l'information et des communications écrites, notamment dans la sphère de la vie publique. Le trilinguisme au Vanuatu est donc dans les faits favorable au bichlamar et à l'anglais, alors que la langue française, bien que langue d'enseignement avec l'anglais, semble se marginaliser. L'absence de quotidien ou de radio francophone renforce ce constat. Le cas du Vanuatu est, dans une certaine mesure, comparable à celui des Seychelles (Taglioni, 2003b, p. 221), autre État trilingue – créole, anglais, français – avec néanmoins une situation francophone moins favorable (environ 8 % de francophones réels) qu'au Vanuatu.

## Les instances de la Francophonie et de la France dans l'Océanie insulaire

L'Organisation internationale de la Francophonie compte actuellement 56 pays qui ont participé au sommet de Beyrouth en octobre 2002. Ces sommets bisannuels, dont le premier a eu lieu en 1986 à Paris, sont l'occasion de réaffirmer la dimension politique et internationale de la Francophonie avec nombre de bonnes intentions en matière de développement Nord-Sud et quelques actions symboliques, comme l'annonce de la réduction de la dette des pays d'Afrique. En dépit de leur adhésion massive, les pays du Sud envisagent la Francophonie comme une nouvelle forme de l'impérialisme français et européen. Les 52 pays membres totalisent, certes, plus de 600 millions de personnes, mais seulement environ le quart est locuteur du français. *A contrario*, l'Algérie n'est pas membre de la Francophonie. Il est clair que l'inflation du nombre d'adhérents et le choix de leur cooptation est à la mesure des enjeux politiques et économiques représentés par la Francophonie.

Dans l'Océanie insulaire, seul le Vanuatu est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et prend part aux sommets de la Francophonie. La Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis-et-Futuna y ont leur place par l'intermédiaire de la France. Au sein de la Francophonie, la France occupe une place particulière en qualité de berceau de la langue française et d'ancienne grande puissance coloniale. Pour assumer ces deux réalités, la France déploie des efforts financiers, techniques et diplomatiques. Un important dispositif administratif français s'affaire autour de la Francophonie sans que pour autant les résultats soient probants en termes de développement pour les pays du Sud. Car il devrait bien s'agir, en bonne logique, d'une dynamique d'entraide au sein d'une communauté qui partage une histoire et une langue communes. Dans les faits, bien que longtemps le premier pays contributeur d'aide publique au développement (en pourcentage du PNB) des membres du G8, la France s'efface aujourd'hui face à d'autres donateurs et suit la tendance générale à la baisse des pays développés. On est bien loin de l'objectif des Nations unies qui préconisaient un effort de l'ordre de 0,7 % du PNB des pays riches consacré à l'aide publique au développement (APD). Les logiques de la mondialisation économique et de la construction européenne alliées à des crises politiques et économiques internationales sont autant de freins à une entreprise à l'échelle planétaire qui se voulait porteuse d'espoir et de fraternité. Certes, l'APD de la France est toujours de première importance pour ses anciennes colonies, mais elle marque un déclin qui traduit sa perte d'influence politique.

Dans l'Océanie, les relais économiques, militaires et culturels français manquent et, dès lors, l'existence des outre-mer français océaniques sont essentiels pour la France. Les services de coopération et d'action culturelle, les Alliances françaises et les établissements d'enseignement assurent, autant que faire se peut, la mission de promotion de la Francophonie. Le dispositif diplomatique, technique et culturel se déploie inégalement suivant les intérêts économiques et diplomatiques

français. Les Alliances françaises au Vanuatu sont au nombre de deux. La première est à Port-Vila et présente quatre annexes dans l'archipel ; la seconde se situe à Espiritu Santo. Les Fidji, les îles Cook et la Papouasie-Nouvelle-Guinée en comptent chacun une alors que la Nouvelle-Zélande en totalise 11 et l'Australie 47. Les services de coopération et d'action culturelle sont présents partout où se trouvent les ambassades françaises (Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu). En outre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu proposent des établissements français d'enseignement<sup>2</sup>. À ce propos, il est notable que le seul lycée français de Port-Vila au Vanuatu accueille sensiblement autant d'élèves français que l'ensemble de tous les autres établissements français de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il est vrai que le Vanuatu est le seul État indépendant de la zone à avoir adopté le français comme langue officielle dans la région. Cette place de choix du Vanuatu au sein de la Francophonie est aussi manifeste avec la présence d'une antenne de l'Agence universitaire francophone (AUF) à Port-Vila. Le bureau Asie-Pacifique de l'AUF regroupe quatre États (Cambodge, Laos, Vanuatu, Vietnam) ainsi que la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Une nouvelle fois, le Vanuatu fait le grand écart entre Francophonie et Commonwealth puisque l'université de rattachement du Vanuatu est l'université anglophone du Pacifique sud (University of South Pacific) avec néanmoins des programmes de collaboration avec l'université de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie.

## **Conclusion**

Il semble que la petite communauté francophone de l'Océanie insulaire ait bien du mal à générer un courant de développement entre ses membres. Le plus pauvre, le Vanuatu<sup>3</sup>, reste le plus pauvre ; les plus riches, comme la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie, poursuivent, avec des options différentes, leurs progressions économique, sociale et statutaire. La dynamique endogène de ce groupe francophone est finalement très limitée et il doit plus son existence au hasard de l'histoire et de la géographie qu'à une véritable aspiration de ses habitants de se reconnaître au travers d'une langue qu'ils ne partagent que très partiellement. D'autant que l'échelle de la francophonie semble, numériquement et économiquement, un peu étriquée pour être porteuse de progrès et de développement. À cela s'ajoute une grande dispersion de ses membres, écartelés entre Mélanésie et Polynésie et distants, pour les plus éloignés, de plusieurs milliers de kilomètres avec une accessibilité limitée et fort coûteuse.

Dans ces conditions, une coopération élargie à d'autres groupes régionaux et internationaux ne peut que s'imposer pour multiplier les options de développement. On pense ici, par exemple, au Forum des îles du Pacifique, à la Communauté du Pacifique, au partenariat ACP-UE, à la Commission économique et sociale des Nations unies ou encore aux accords bilatéraux avec l'Australie, l'Amérique du Nord, l'Europe ou la Nouvelle-Zélande. Ces réseaux, et d'autres, constituent, avec des fortunes diverses, ce que nous appelons le « système de coopération régionale » (Taglioni, 2004). Ils sont garants de flux de développement pour des espaces qui oscillent entre intégration et marginalisation dans la région Asie-Pacifique.

## **NOTES**

1. Certaines langues mélanésiennes (ajië, drehu, iaai, nengone, paicî, xaracuu), polynésiennes, ainsi que le wallisien et le futunien sont enseignées depuis plusieurs années à l'école, du primaire au secondaire, avec plus ou moins de bonheur. À l'université de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, les cours sont dispensés en français.

2. Pour l'Australie : le lycée Condorcet à Sydney (de la maternelle au lycée, 330 élèves dont 230 Français), le lycée franco-australien de Canberra (de la maternelle au lycée, 563 élèves dont 100 Français) et l'école maternelle française de Red Hill à Canberra (30 élèves dont 7 Français). En Nouvelle-Zélande : la section française de l'école de Richmond à Auckland (du CP au CM2, 43 élèves dont 30 Français). Au Vanuatu : l'école française qui propose aux 463 élèves (dont 306 Français) un enseignement de la maternelle au lycée.
3. Le Vanuatu se place à la 128<sup>e</sup> place sur 175 pour son indice de développement humain (IDH) dans le rapport 2004 du PNUD.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CUQ J.-P., *Le Français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, 1991.

DAVID G., GUILLAUD D. et PILLON P. (dir.), *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997*, Paris, IRD, Société des océanistes, 1999.

GRIMES B. (éd.), *Ethnologue*, 17th edition, Dallas, Summer Institute of Linguistics, 2003.

TAGLIONI F., « La coopération régionale dans l'Océanie insulaire : des processus polymorphes », *Les Cahiers d'outre-Mer*, n° 225, 2004, p. 53-74.

—, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Paris, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université Paris-IV, vol. II, 2003a.

—, « Les espaces francophones du bassin india-océanique en quête de coopération régionale », Saint-Denis, université de la Réunion, coll. « Travaux et documents », n° 20, 2003b, p. 211-234.

—, « Les départements français d'Amérique et la République d'Haïti : poussières d'empires isolées dans la non-francophonie caraïbe », in FAUCHON A. (dir.), *La Francophonie panaméricaine : état des lieux et enjeux*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2000, p. 341-362.

TÉTU M. (dir.), *L'Année francophone internationale 2004*, Paris, Agence de la francophonie, 2003.

—, *Qu'est-ce que la francophonie ?*, Paris, Hachette, 1997.